



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Suicide

Question écrite n° 48613

Texte de la question

M. Denis Merville appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur le nombre alarmant de suicides de jeunes en France. Il observe que si ce grave problème s'explique en partie par l'inquiétude des jeunes face à l'avenir, il reflète également le manque de dispositifs aptes à contrer le passage à l'acte. Il constate que si le travail des associations est remarquable pour aider l'entourage à assumer un tel deuil ou pour aider ceux qui ont fait des tentatives, il y a en France une carence de structure visant la prévention du suicide. L'isolement étant le plus grand facteur de risque dans ce genre de situation, il lui demande, si le Gouvernement entend prendre des dispositions visant à enrayer ce fleau, et ce notamment avec l'aide des établissements scolaires et des organisations spécialisées.

Données clés

Auteur : [M. Merville Denis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48613

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 915